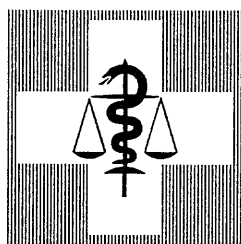


**Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Centre**

25 ans



1966 - 1991

Rapport annuel de jubilé

Organismes de soutien

Le centre de toxicologie est patronné par une fondation privée et d'utilité publique.

Les organismes actuels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

Les contributions publiques proviennent essentiellement des Cantons. De plus, des dons importants ont été adressés au Tox par l'industrie privée et par les particuliers (v.p. 43-44).

Conseil de Fondation

Président
Dr F. Merki

Vice-Président
Dr R. Ulrich

Conseil de fondation

Dr H. Ambühl, Prof. Dr F. Müller, Dr Ch. Polzer, Dr H.R. Sahli, Dr D. Schilling, Dr J.-C. Tarchini, CE Dr P. Wiederkehr.

Direction

Médecin-chef
PD Dr P.J. Meier-Abt

Directeur
J.P. Lorent

Chef de service
Dr P.A. Wyss
(dès janvier 1991)

Chef de clinique
Dr B. Gossweiler-Brunner

Personnel

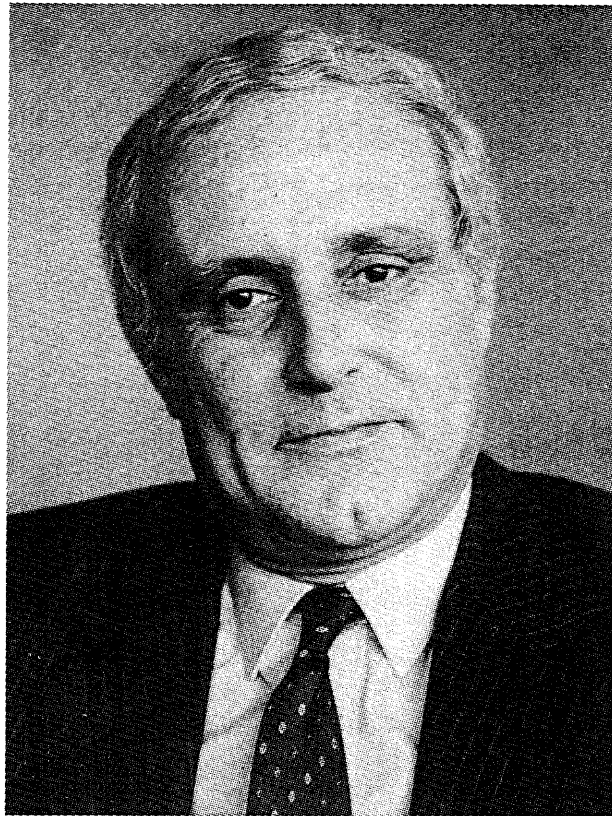
Méd. pract. Leila Brisig (dès le 1.3.90), Astrid Bruderer, Dr Carlo Caffisch, méd. pract. Ueli Dedial (jusqu'au 31.3.90), méd. pract. Katrin Haas (dès le 1.3.90), Susanne Hächler, Dr Markus Häni (jusqu'au 28.2.90), cand. méd. Stefan Hartmeier, Dr Rita Jaspersen-Schib (expert en matière de plantes), Sylvia Kleinlercher (dès le 1.12.90), méd. pract. Helen Klingler (jusqu'au 30.11.90), méd. pract. Marta Wilfrida Kunz (dès le 1.4.90), Anna Lichtensteiger, méd. pract. Eugen Mäder (jusqu'au 30.5.90), Elisabeth Malnati-Rissi, Dr Bettina Meier-Ruf, Rose-Marie Panagl Stocker, Dr Dragana Radovanovic-Ivosevic (dès le 1.5.90), méd. pract. Christine Rauber-Lüthy (dès le 1.3.90), Trudi Saile-Schneider, Rosa Schiller, méd. pract. Flavia Schlegel Galbraith (jusqu'au 30.4.90), Carola Schmid, Dr Suzanne Schneider-Hammann (jusqu'au 30.6.90), Karin Schreiber (dès le 1.2.90), méd. pract. Peter Steiner (dès le 1.9.90), méd. pract. Regina Tadros-Schenkel (dès le 15.12.90), méd. pract. Elisabeth Wehrli (dès le 1.12.90).

Conseillers

Environ 90 spécialistes, surtout des hôpitaux, des instituts et des autorités cantonales et fédérales font partie des conseillers honorifiques du centre.

Sommaire

	Page
Editorial	3
Préface	4
Rapport	5
Statistiques	
1 Progression des appels	13
2 Provenance des appels	14
3 Patients	16
4 Agents toxiques	17
4.1 Plantes	18
4.2 Animaux venimeux	19
4.3 Aliments	20
4.4 Produits d'agrément et drogues	23
4.5 Substances chimico-techniques et intoxications professionnelles	23
4.6 Produits domestiques	24
4.7 Médicaments	29
5 Circonstances	33
6 Evolution	35
Mortalité par intoxication en Suisse	36
Publications	39
Compte d'exploitation	42
Dons	43



Avant-Propos

Fondé il y a 25 ans grâce à une initiative privée, le Centre Suisse d'Information Toxicologique est aujourd'hui une institution bien ancrée dans la population, auprès des autorités et de l'industrie, en Suisse comme à l'étranger. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, chaque jour de l'année, on peut faire appel à ses services.

Donner des conseils lors d'empoisonnements graves est aujourd'hui encore l'une des tâches primordiales du centre. Bien des vies ont été sauvées grâce à ses conseils. Je pense tout spécialement aux enfants qui s'empoisonnent accidentellement, en avalant des médicaments et des produits chimiques, et qui auraient subi de graves lésions sans une intervention efficace rendue possible par des conseils donnés promptement. Les besoins accrus de la population à être toujours mieux informée, notamment face aux dangers que présentent les produits chimiques, se traduisent par un nombre accru d'appels. Heureusement, grâce aux efforts menés de tous côtés, le nombre d'intoxications mortelles a régressé.

Le Centre d'information ne se contente pas de donner des renseignements, il analyse les demandes et met à la disposition des milieux intéressés les résultats de ses analyses. Cette rétroinformation permet d'améliorer constamment la valeur des conseils donnés, mais aussi de faire bénéficier de ses expériences les autorités appelées à évaluer et à classer les produits toxiques. Les analyses des cas d'intoxication sont reprises dans de nombreuses publications.

J'adresse mes cordiales félicitations aux collaboratrices et collaborateurs du Centre d'information toxicologique ainsi qu'au conseil de fondation pour cet anniversaire et formule les vœux les meilleurs de succès pour l'avenir.

Flavio Cotti
Président de la Confédération

Chère lectrice, cher lecteur

Nous avons déploré l'année dernière le décès inattendu d'un membre du Conseil de Fondation, le D^r Josef Gebistorf-Bolliger, pharmacien cantonal de Lucerne, qui était depuis 1981 le deuxième représentant des cantons. Le défunt s'était attaché particulièrement au domaine des antidotes, où il avait grandement aidé à créer la coopération avec les hôpitaux qui est aujourd'hui institutionnalisée. Nous lui gardons un souvenir plein de reconnaissance. Ses fonctions sont à-présent assumées par le D^r Dieter Schilling, pharmacien cantonal de St.-Gall.

Les buts de notre fondation sont restés ceux qui étaient décrits ici-même il y a un an. Les prestations de service, et en particulier le service d'urgence pour la population et les métiers de la santé ont continué de prendre la toute première place.

Une attention accrue s'est portée sur l'étude scientifique des expériences faites, et ceci pour deux raisons: il importe à la fois de garantir, grâce à des spécialistes hautement qualifiés, l'application des meilleures mesures possibles dans les cas dangereux - et d'éviter, dans un nombre important de situations qu'un centre expérimenté peut qualifier d'inoffensives - des mesures inutiles et non dépourvues de risques.

Le développement entrepris a exigé des ressources et se solde par un excédant de dépenses. Nous sommes d'autant plus reconnaissants à tous ceux qui nous ont apporté un soutien accru. Le Conseil d'Etat du Canton de Zurich nous a accordé une somme supplémentaire de 80 000 fr. Du côté privé, nous devons 70 000 fr. en plus aux efforts conjoints de la Société suisse des industries chimiques, de la Société suisse de pharmacie, de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthour-Assurances et de dons ordinaires. Il faut signaler aussi l'augmentation généreuse (50 %) des contributions cantonales. Hors comptes, enfin, le Fonds de jubilé créé l'année dernière doit permettre un développement ultérieur de nos services, à l'aide notamment d'une informatique moderne (p. 43 - 44).

Le rapport que vous tenez en mains marque le 25ième anniversaire de notre institution. C'est l'occasion, entre autres choses, de dire merci à ceux qui, visionnaires, ont créé le Tox et l'ont développé, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont aidé à fonctionner et à trouver son rôle actuel. Un symposium toxicologique à l'Université de Zurich (23 et 24 octobre 1991) en sera le témoin. Les intéressés peuvent obtenir aussi un catalogue des publications du Centre en utilisant la carte-réponse incorporée à l'arrière de ce rapport. Cette carte pourra vous servir également pour nous faire part de vos observations et nous dire ce que vous attendez de nous à l'avenir!

Notre intention est de marier science et pratique dans un domaine de plus en plus important de la santé publique, en combattant et prévenant les intoxications encore beaucoup trop nombreuses. Le soutien de tous est très évidemment indispensable pour atteindre ce but.

D^r Franz Merki
Président du Conseil de Fondation

Rapport

Consultations téléphoniques en 1990

Le nombre total des consultations fut de 26 636 (p. 13), ce qui représente par rapport à l'année précédente (25 543) une augmentation de 4,3 %.

1 Cas bien documentés

Des **consultations médicales détaillées** furent nécessaires dans 13 796 cas (année précédente 13 077). Elles concernaient un total de 13 890 patients et sont répertoriées en détail aux pages 14 à 35 selon les victimes, les produits en cause, les circonstances et la gravité des cas.

Comme par le passé, la moitié des appels a peu près concernaient des intoxications chez l'enfant (52,5 %, fig. 1), en particulier chez l'enfant de 0 à 4 ans (44,8 %; p. 16). Parmi les adultes, on note une légère surreprésentation des femmes (23,7 % contre 20,4 % d'hommes; p. 16).

Les **médicaments** sont toujours les produits les plus fréquemment en cause (41 %; fig. 2). Ils sont suivis par les produits ménagers (27,9 %) et les produits techniques et agricoles (12,7 %). Ce sont les intoxications médicamenteuses aussi qui sont responsables du plus grand nombre d'effets graves (p. 17), le rôle principal étant joué par les tranquillisants/hypnotiques et les antidépresseurs (p. 29-32). Les **produits ménagers**, bien qu'en deuxième position du point de vue de la fréquence des incidents (p. 17; 25-27), ne mènent que rarement à des situations dangereuses. Les intoxications par les plantes sont elles-aussi pour la plupart bénignes (p. 17-19). En revanche, on constate un pourcentage relativement élevé de cas graves en rapport avec les produits techniques et professionnels (p. 17; 23-24), les produits d'agrément et drogues (alcool p. ex.; p. 17, 23), ainsi qu'avec divers gaz (monoxide de carbone en particulier; p. 17, 27) .

Les intoxications furent qualifiées comme "accidents" dans environ 59 % des cas, et comme intentionnelles dans 21% (fig. 3, p. 33). Nettement plus rares étaient les intoxications alimentaires, les effets toxiques au poste de travail et les effets secondaires des médicaments pris en doses thérapeutiques (1,8 - 4,0 %; p. 33).

561 cas parmi nos consultations furent caractérisées par une évolution grave, 21 cas furent mortels (fig. 4; p. 34). Les cas mortels étaient surtout des suicides (p. 35), les antidépresseurs (amitriptyline et maprotiline) étant impliqués 6 fois sur 21. Les intoxications graves d'origine accidentelle ont continué à diminuer légèrement (fig. 5). Elles concernaient surtout, pour ce qui est des adultes, les produits techniques et agricoles, tandis que chez l'enfant, l'ingestion incontrôlée de médicaments prévalait (fig. 6).

Les cas assurés d'intoxications graves furent communiqués parallèlement, comme depuis de nombreuses années déjà, à l'Office fédéral de la santé et aux fabricants des produits concernés.

2 Appels recensés de manière sommaire

12 840 appels furent recensés de manière sommaire (année précédente: 12 466). Ils concernaient pour une moitié des situations avec incorporation d'un produit en quantité inoffensive, pour l'autre moitié des "questions diverses".

Fig. 1

Patients

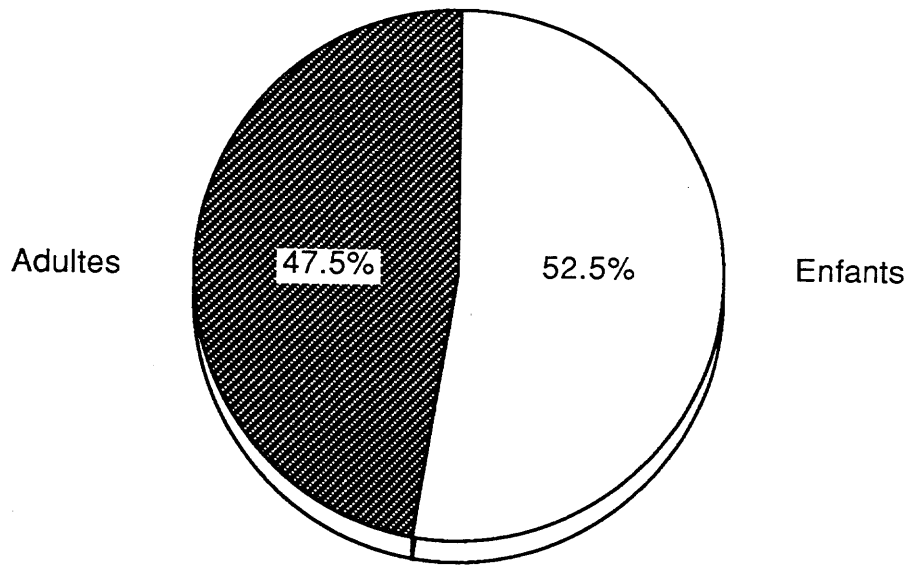
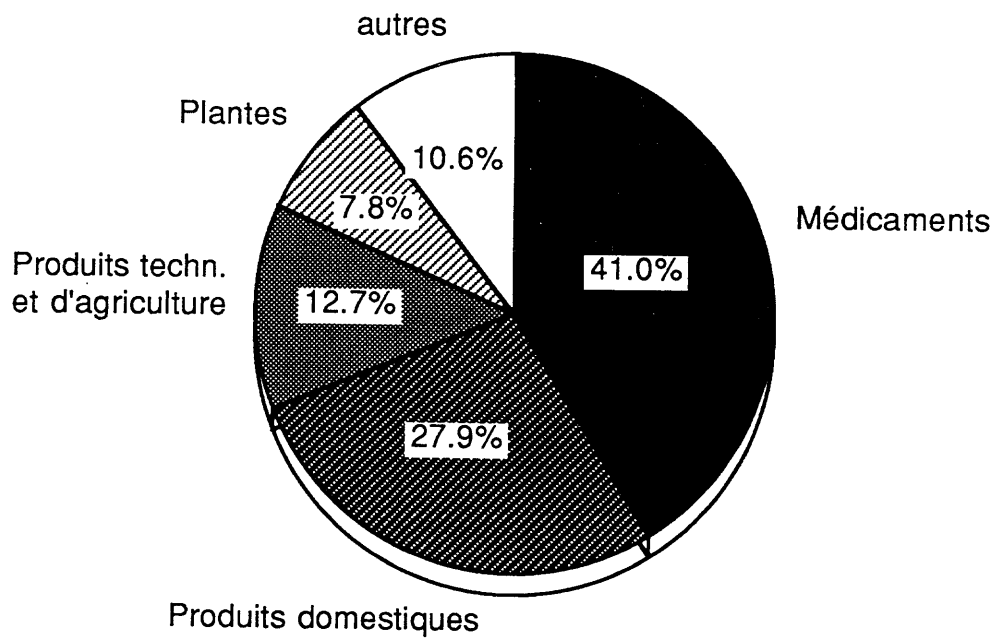


Fig. 2

Produits en cause



Cette dernière catégorie (6 413 appels, contre 5 581 l'année précédente) est analysée ici, pour la première fois, de manière quantitative.

75 % de ces appels provenaient du public, 25 % de médecins, de pharmaciens, des métiers paramédicaux, d'institutions, d'autorités, d'entreprises et des médias.

Les questions touchant la **toxicologie de l'environnement** furent les plus nombreuses (12,9 %, soit plus de 800 cas). Il s'agissait - en ordre décroissant - des effets de gaz, vapeurs, fumées et poussières dans les habitations, les lieux de travail et ailleurs, mais aussi de questions sur le traitement approprié de restes toxiques, de craintes en rapport avec des matériaux traités et de pollutions de l'eau.

12,6 % des "questions diverses" concernaient les **médicaments** (toxicité, composition, interactions, indications et contre-indications, effets secondaires). Les **aliments** étaient concernés dans 11,7 % des cas (conservation et comestibilité, contamination chimique, moisissures). 7,7 % des questions se rapportaient aux **plantes**, 5,8 % aux **produits techniques et professionnels**, et 10,7 % à des produits divers (produits domestiques, drogues, animaux venimeux, champignons vénéneux). Dans 8,9 % des cas, il s'agissait de **demandes de documentation**. Autres types de questions dont il y eu lieu de s'occuper (13,6 %): toujours par ordre décroissant, les antidotes, les possibilités d'analyse, les dangers toxiques en période de grossesse et d'allaitement, les questions de réglementation, les premiers soins, l'identification de comprimés. Les questions destinées à d'autres organismes, qui furent renvoyées aux endroits appropriés (16,1 %), concernaient surtout des affections et accidents non-toxiques, ainsi que des vaccinations.

Etudes rétrospectives

La multiplicité des questions auxquelles a affaire un centre d'information toxicologique se reflète aussi dans ses publications (p. 39 - 41).

Les intoxications par les médicaments, du fait de leur fréquence, figurent à la première place. Les expériences de 22 ans au sujet des **intoxications à la digoxine** [12, 16] ont permis, grâce à un nombre suffisant d'observations, de reconnaître des différences notables de toxicité selon l'âge et l'état de santé des patients. Il apparut en particulier que les enfants en bas âge sont remarquablement insensibles au surdosage de digoxine, si bien que des lavages gastriques devraient, à l'avenir, devenir exceptionnels dans ce genre de cas.

Une étude rétrospective des intoxications par les **antiinflammatoires non-stéroïdaux** [6] a permis de préciser la toxicité de cinq produits particulièrement répandus (diclofénac, ibuprofène, indométhacine, acide méfénamique, piroxicam). Les lignes de conduite thérapeutiques sont restées sévères dans les cas où des données suffisantes font toujours défaut, mais ont pu être relâchées dans d'autres.

Une étude de l'efficacité de l'**antagoniste des benzodiazépines** [3, 5], le flumazénil, portait sur 405 observations. Le produit a fait ses preuves; dans les intoxications combinées, en revanche, des problèmes peuvent apparaître (convulsions généralisées par exemple).

Une présentation synoptique de tous les **antidotes recommandés** [4] a été entièrement remaniée (indications, usage, mode d'action, disponibilité). Cette mise-à-jour a tenu compte aussi bien de la littérature que des expériences faites en Suisse. Un produit nouveau a été accepté, le gluconate de calcium sous forme de gel contre les brûlures cutanées. Deux produits ont été reclassifiés, et 11 abandonnés. Nous recommandons le texte aux médecins pouvant être confrontés à traiter des intoxications.

Fig. 3

Circonstances

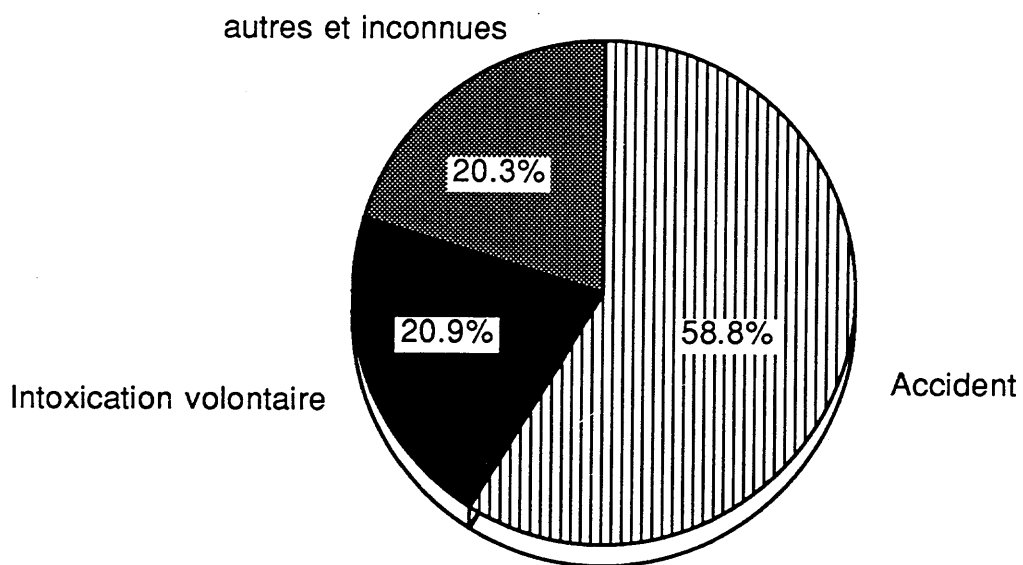
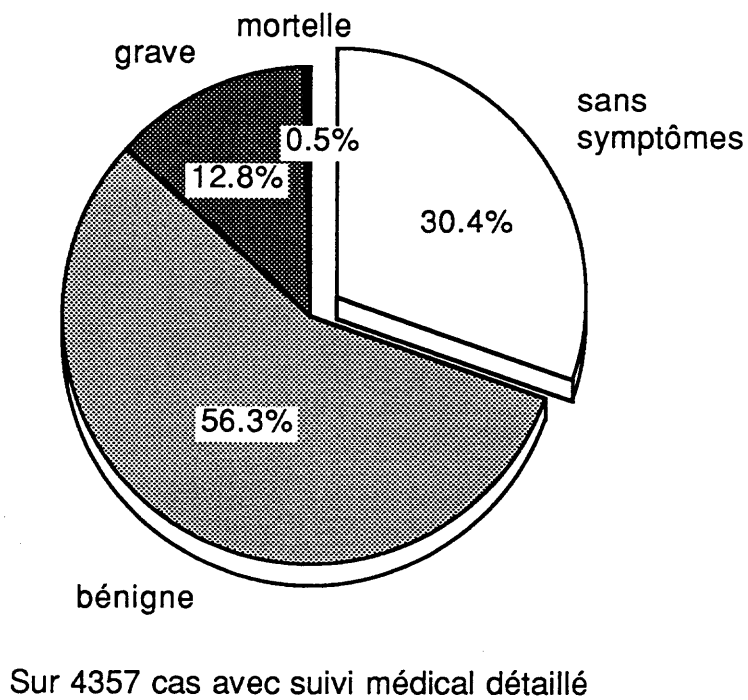


Fig. 4

Evolution



Une étude sur les **accidents avec les dérivés du pétrole chez l'enfant** [1] a profité d'un des plus grands nombres de cas publiés jusqu'à-présent. Ce travail, présenté en septembre au Congrès international de l'Association des Centres antipoisons et de Toxicologie clinique, a confirmé que le danger principal de l'ingestion de dérivés du pétrole à basse viscosité est une aspiration et une pneumonie sans rapport avec la dose absorbée, et non évitable par un lavage gastrique. La prévention de ce type d'accidents reste le but principal à poursuivre.

Trois contributions sur les **intoxications par les plantes** [8, 9, 10] s'adressaient particulièrement aux pharmaciens et au public intéressé.

Signalons enfin le livre, qui s'adresse également au public, de B. Gossweiler: **Vergiftungen beim Kleinkind - Erkennen, Behandeln, Verhüten** [7]. Là aussi, la collection d'observations du Centre suisse d'information toxicologique a servi de base à l'auteur.

Autres services

Les médecins traitants ont reçu environ 6 500 **rapports écrits**, souvent enrichis d'extraits de la littérature, à la suite de consultations téléphoniques. Les transmissions par télécopie, dans les cas particulièrement complexes et urgents, ont augmenté. Des demandes écrites moins urgentes ont parfois fait l'objet d'expertises (demandes concernant les expériences avec certains produits et groupes de produits de la part des autorités, des hôpitaux, des médias et du public). Enfin, environ 5 000 dépliants furent envoyés sur demande à des groupes et à des particuliers.

Les **recherches en ligne sur les banques de données étrangères**, dans le cadre de consultations ou pour des besoins internes, furent au nombre de 364.

28 **cours et conférences** en Suisse, ainsi qu'une **formation continue** accrue au Centre, par et avec des personnes invitées méritent également d'être signalés.

Le développement de la **documentation** généralement accessible s'intensifia à double titre. L'intérêt principal se porta sur la standardisation et la production de **synthèses** des connaissances sur les produits. Six textes sur neuf ont satisfait aux exigences définies, qui tiennent compte entre autres des besoins de l'informatique. Deux synthèses au sujet de poisons particulièrement dangereux, l'amanite phalloïde et le paraquat, sont disponibles pour les médecins intéressés. Le second but fut l'amélioration de l'accès interne à la **littérature**. Un index de plus de 4000 termes, développé au Centre pour les besoins de l'information toxicologique, a permis de rendre nettement mieux accessibles, à l'écran, un millier d'articles, livres et thèses rassemblés en 1990.

Coopérations

Nos nombreux conseillers bénévoles nous ont à nouveau beaucoup aidé. Des contacts particulièrement fréquents eurent lieu avec les instituts et cliniques de l'Université de Zurich (faculté de médecine et de médecine vétérinaire).

Une place particulière revient à nouveau, en 1990, à la coopération avec les pharmaciens. Mme le D^r Rita Jaspersen-Schib réalisa non seulement trois travaux concernant la toxicologie des plantes, mais fut, pour nos médecins-répondeurs, une conseillère précieuse en phytotoxicologie. Notre président d'honneur, le D^r D^r h.c. A. Nisoli, en coopération avec la Société suisse des pharmaciens d'hôpital, s'occupa non seulement de la disponibilité des antidotes, mais aussi, en particulier, de l'information devant précéder et

Fig. 5

Intoxications accidentelles graves

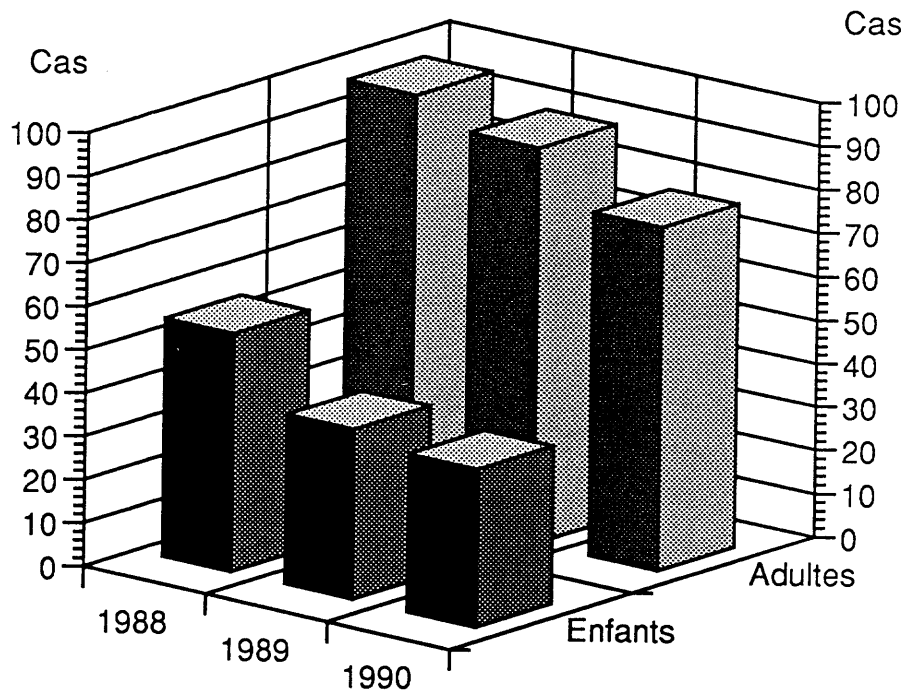
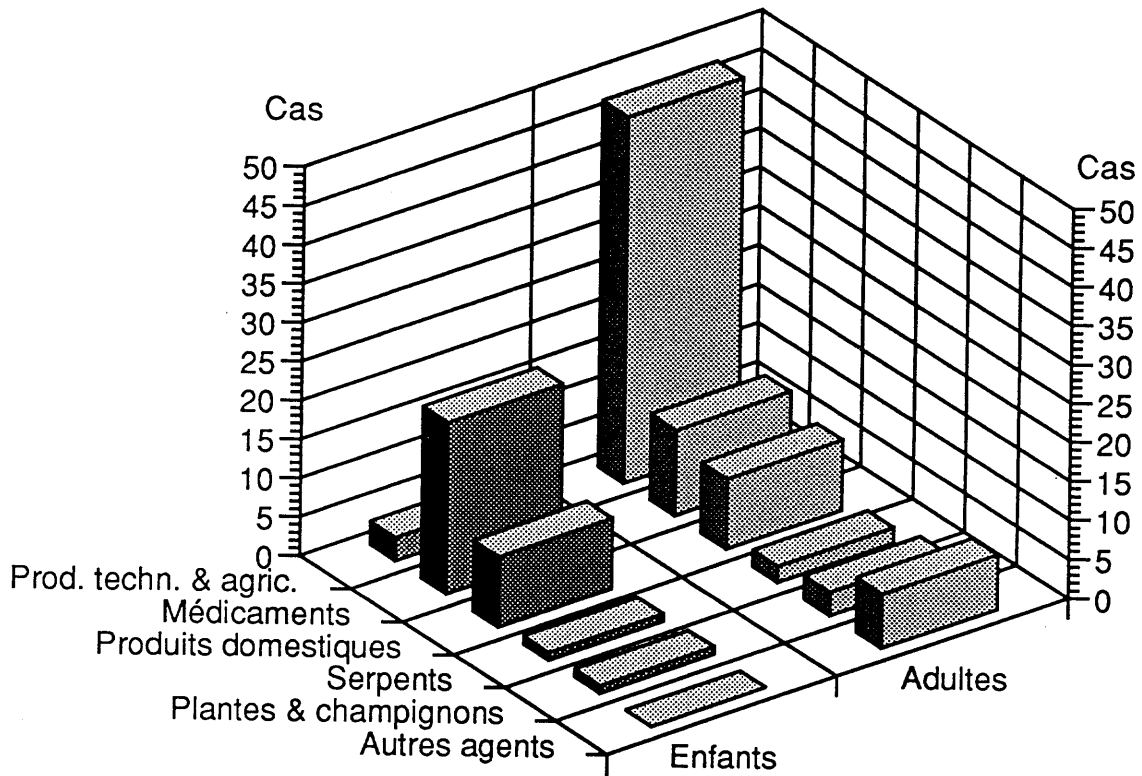


Fig. 6

Intoxications accidentelles graves en 1990



accompagner leur emploi.

A signaler également la coopération avec la Société suisse des pharmaciens, ainsi qu'avec Galenica et l'Ofac. L'information grand public produite pour la Fondation Telmed et mise à disposition sur Videotex a fonctionné pendant toute l'année (761 interrogations).

Conférences invitées: D^r F. Althaus, privat-docent (intoxications chez les animaux), Prof. G.L. Floersheim (traitement de l'intoxication phalloïdienne), Prof. B. Lauterburg (hépatotoxicité du paracétamol).

Les collaboratrices et collaborateurs du Centre ont participé à des réunions de travail et à des congrès à Luxembourg, Lyon, Milan, New-York et Québec. Une recommandation à l'Association européenne des Centres antipoisons et de Toxicologie clinique porta sur la création d'un groupe de travail, constitué depuis, en vue d'harmoniser la classification des produits.

Remerciements et perspectives

Nos remerciements vont d'abord aux collaboratrices et aux collaborateurs d'aujourd'hui et d'hier qui ont contribué au développement de notre institution. Nous y incluons les nombreux conseillers externes qui nous ont fait profiter, chaque fois qu'il en fut besoin, de leur connaissances particulières.

Nous sommes très reconnaissants également à nos organisations fondatrices et aux organismes principaux de soutien qui figurent à l'intérieur de la couverture, ainsi qu'à nos donateurs, signalés aux pages 43 et 44.

Un développement convaincant du Centre d'information toxicologique et de la Toxicologie clinique requiert des moyens supplémentaires, tant en personnel hautement qualifié, qu'en informatique et en locaux. Les efforts entrepris actuellement rencontrent un écho favorable, et nous avons bon espoir de parvenir au but - à l'aide, notamment, du fonds de jubilé créé en 1990.

PD D^r P.J. Meier-Abt
Médecin-chef

J.P. Lorent
Directeur

Vergiftungen beim Kleinkind

Erkennen · Behandeln · Verhüten

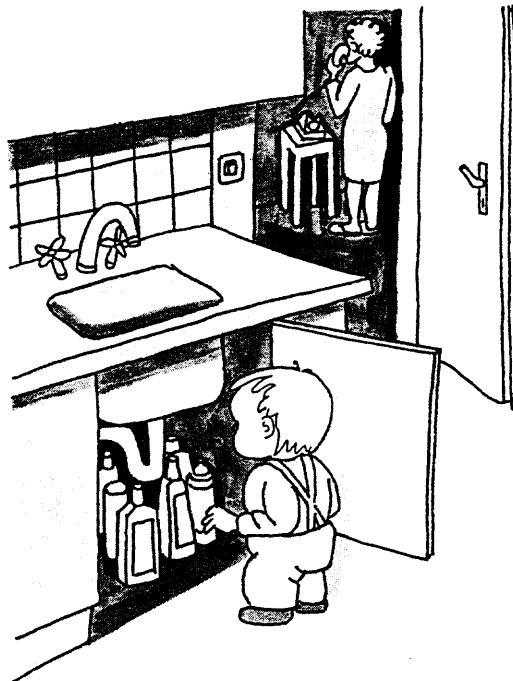
Von Dr. Barbara Gossweiler-Brunner, Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

1990. Etwa 160 S., 30 Abb., 12 Tab., kt. DM 24,80

Inhalt: Allgemeiner Teil: Angaben zur heutigen Situation · Gründe der Vergiftungen bei Kindern · Symptome von Vergiftungen · Maßnahmen der Ersten Hilfe · Besondere Situationen · Nach dem Unfall · Verhütung · **Spezieller Teil:** Medikamente · Haushaltsprodukte · Körperpflegeprodukte · Gartenpflege · Pflanzen · Genuß- und Rauschmittel · Nahrungsmittel · Weitere Gifte · Begriffserklärungen · Verzeichnis der Giftnotrufstellen in Deutschland, Österreich und der Schweiz · **Anhang:** Merkblatt für die Hausapotheke

Aus ihrer Erfahrung als Mitarbeiterin verschiedener Giftnotrufzentralen und vierfache Mutter vermittelt die Autorin kompetente Ratschläge zur Vermeidung von Vergiftungen. Eine Aufstellung von Vergiftungssymptomen und Maßnahmen der Ersten Hilfe ermöglicht vor allem medizinischen Laien, bei leichteren Fällen rechtzeitig und wirkungsvoll einzugreifen und dem Kind spätere Schäden oder unnötige Behandlungen zu ersparen.

In einem speziellen Teil sind rund 250 Produkte bzw. Produktgruppen mit



übersichtlichen Angaben enthalten. Beschrieben wird, in welcher Weise sie dem Kind gefährlich werden können und zu welchen Vergiftungssymptomen sie führen. Hier können gezielt Maßnahmen zur Behandlung und zur Unfallvorbeugung nachgeschlagen werden. Ein Verzeichnis der Giftnotrufstellen in Deutschland, Österreich und der Schweiz rundet den Band optimal ab.

In jeder Familie, aber auch in jeder Kinderarztpraxis ist dieser Ärztliche Ratgeber **die Erste Hilfe** bei Vergiftungsunfällen beim Kleinkind.

GUSTAV FISCHER VERLAG

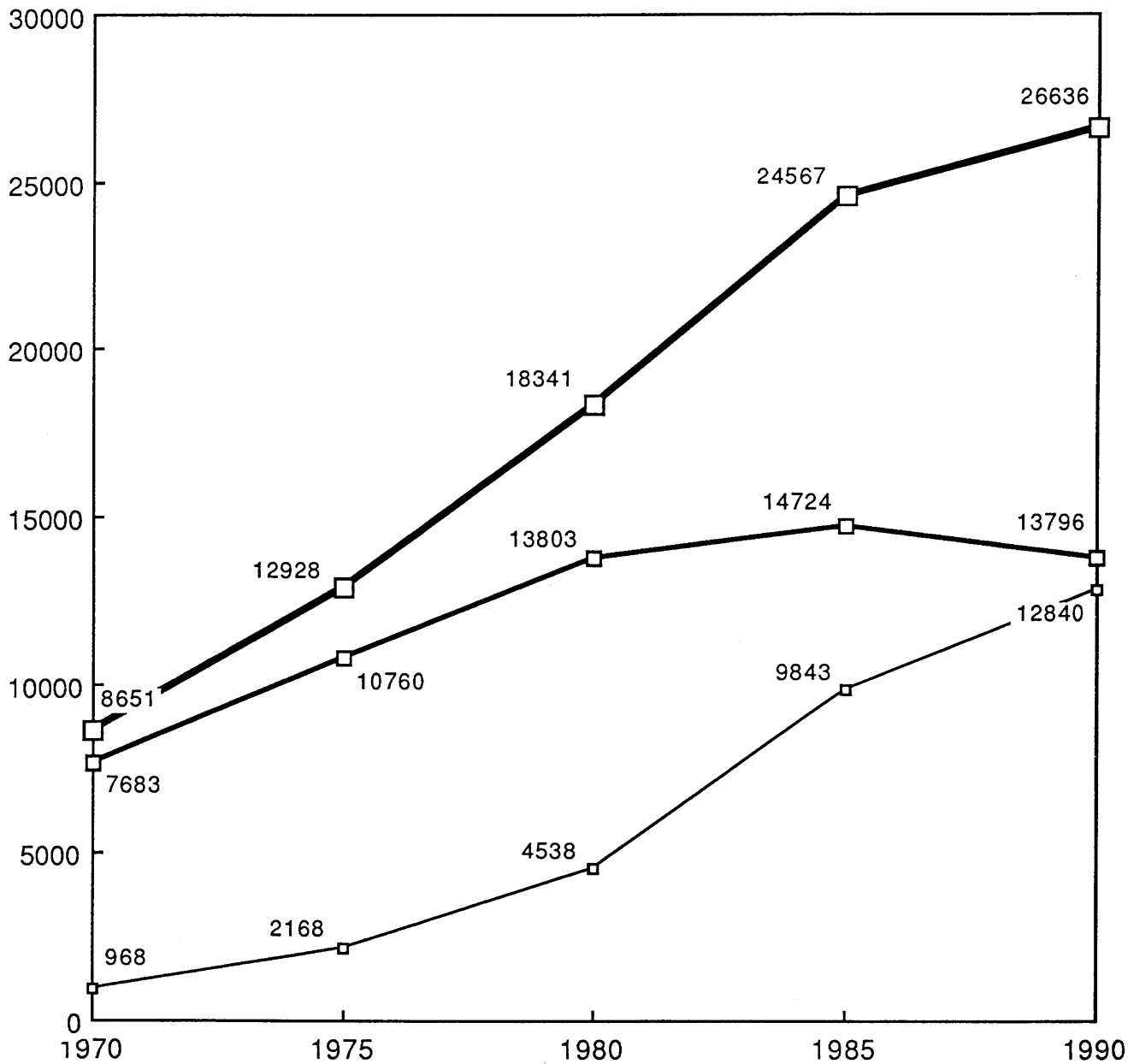
SEMPER
BONIS ARTIBUS

Stuttgart
New York

Statistiques

1 Progression des appels au Centre

Cas



- Demandes enregistrées sommairement
- Cas bien documentés (chiffres des rapports annuels)
- Nombre total des appels

2 Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL	AG	AI	AR	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU
Nombre d'habitants		28'877	497'600	13'600	51'700	945'500	230'200	191'500	208'300	376'200	37'600	170'600	65'500	319'600
Public	53	20	473	20	33	866	157	230	173	285	25	138	29	266
Médecins des hôpitaux	192	5	182		26	565	78	171	141	282	29	84	42	126
Hôpitaux cantonaux			78			186	67	90	81	191	29	34		81
Hôpitaux d'enfants	21		31			78		75		33				29
Autres hôpitaux	171	5	73		26	301	11	6	60	58		50	42	16
Médecins prat. (Total)	18	11	159	8	24	354	73	37	49	77	23	67	19	134
Médecine générale	17	7	102	7	20	190	39	13	31	27	21	44	15	91
Chirurgie					4	4			1	1		1		1
Dermatologie						3		1		2				
Gastroentérologie			1											
Gynécologie						1				1				
Médecine interne	1	4	22			37	12	5	5	9	2	5	1	17
Cardiologie			1			1	1							
Médecine pulmonaire						1			1					
Néphrologie														
Oncologie						2		1		1				
Neurologie														
Ophthalmologie			2					1		1				
Otorhinolaryngologie			2			2		2		1			1	
Pédiatrie			24	1		103	16	9	11	27		17	2	25
Psychiatrie			1			5	1	5		6				
Psychiatrie (enfants)						4				1				
Radiologie			2											
Rhumatologie			2			1	4							
Urologie														
Médecins vétérinaires	1		25	2	3	76	20		6	14		16	3	20
Pharmacies	1		11			17	4	5	6	19		3	3	3
Services d'urgences (Total)	5					4		2		5				
Centrales médicales						2				4				
Centres pour drogués						1		2						
Centres toxicologiques	5													
Autres						1				1				
Autorités et instituts		1				3		5	1	2		1		
Médecins militaires			1			4							1	2
Drogueries			2			1				2		1		
Dentistes						1								
Corporations diverses			2			7	6	2	2	3		1		3
Total	270	37	855	30	86	1898	338	452	378	689	77	311	97	554
Total en %	1,96	0,27	6,20	0,22	0,62	13,76	2,45	3,28	2,74	4,99	0,56	2,25	0,70	4,02
Prévision en %			7,37	0,20	0,77	14,00	3,41	2,84	3,09	5,57	0,56	2,53	0,97	4,73

NE 160'400	NW 32'600	OW 28'800	SG 420'100	SH 71'700	SO 226'600	SZ 110'300	TG 205'500	TI 286'500	UR 33'500	VD 583'100	VS 248'600	ZG 84'800	ZH 1'150'300	Cas inclassables	Total 6'779'577	Total en %
111	26	25	342	68	203	84	178	149	16	441	148	67	1719	546	6891	49,95
133	2 2	11 11	234 131 39	30 26	89 27	34	68 63	188	2 2	399 111	233	33 30	645 195 93	3 1	4027 1436 451	29,19 10,41 3,27
133			64	4	62	34	5	188		236	233	3	357	2	2140	15,51
35 16 1	12 8	9 8	147 109 1 1	28 16	67 48	35 21	96 63 3	56 29 1	5 3	155 87 1	106 69 3	18 11	329 195 6	11 10	2162 1317 28 7 1 8 232 4 4 1 7 1 12 11 484 28 5 2 9 1	15,68 9,55 0,20 0,05 0,01 0,06 1,68 0,03 0,03 0,01 0,05 0,01 0,09 0,08 3,51 0,20 0,04 0,01 0,07 0,01
6	2		5	4	5	6	14	8		11	11	2	38 1			
			1					2			1					
			1		1					3			2 2			
11 1	2	1	25 1	7	9 2	8	16	16	2	50 1	21	3	77 5	1		
			1 1	1												
11	1		11	6	7	4	20	12		42	4	1	63	2	370	2,68
16	1	1	4		3	1	2	14		25	13		20	7	179	1,30
										3 3			16 9 6 1	5 4 1	40 22 9 5 4	0,29 0,16 0,07 0,04 0,03
					1					2		1	9	2	28	0,20
3			1				2	4			1		3	2	24	0,17
			1										2	2	11	0,08
													1		2	0,01
		2	4		1					2	1		23	3	62	0,45
309	42	48	744	132	371	158	366	423	23	1069	506	120	2830	583	13796	100%
2,24	0,30	0,35	5,39	0,96	2,69	1,15	2,65	3,07	0,17	7,75	3,67	0,87	20,51	4,23		100%
2,38	0,48	0,43	6,22	1,06	3,36	1,63	3,04	4,24	0,50	8,64	3,68	1,26	17,04			

3 Patients

Age		Patients		en %
Enfants	total		7290	52,5
	0 - 4 ans	6228		44,8
	5 - 9 ans	593		4,3
	10 - 14 ans	199		1,4
	d'âge inconnu	270		2,0
Adultes	total*		6600	47,5
	féminin	3294		23,7
	masculin	2829		20,4
	inconnu	477		3,4
Total			13890	100%

* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 370 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte des demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

339 chiens, 142 chats, 65 bovidés, 21 chevaux, 21 moutons, 21 porcs, 20 oiseaux, 16 lapins, 15 chèvres, 10 poules, 9 cochons d'Inde, 4 ânes, 3 oies et quelques autres animaux.

Parmi les **animaux de rente**, deux cas mortels chez des vaches ont été attribués à l'ingestion d'une quantité importante d'un produit d'imprégnation du bois. Deux boeufs ont péri suite à l'absorption de thiourée. Un mouton a succombé à une morsure de vipère.

Parmi les **animaux domestiques**, on trouve deux cas mortels chez des chiens attribués à l'ingestion de molluscicides. Les autres cas mortels étaient dûs à des produits divers (9 chats, 6 chiens et quelques autres animaux).

4 Agents toxiques

Intoxications
graves ou mortelles

		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1086	7,8	5	0,5
4.2	Animaux venimeux	114	0,8	6	5,3
4.3	Aliments	662	4,8	9	1,4
4.4	Produits d'agrément et drogues	614	4,4	41	6,7
4.5	Substances chimico-techniques et intoxications professionnelles	1067	7,7	53	5,0
4.6	Produits domestiques	4435	31,9	58	1,3
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	145	1,0	10	6,9
4.7	Médicaments	5687	41,0	397*	7,0
4.8	Cas mal précisés	80	0,6	3	3,8
Total		13890	100 %	582	4,2

* 68 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments

Dans cette statistique comme dans les suivantes, nous faisons la différence entre:

- 1 le total des appels et
- 2 la gravité de l'évolution dans les cas à suivi médical

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles cardio-vasculaires graves
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
<i>Aesculus hippocastanum</i> /Marron d'Inde	4	1					5
<i>Aglaonema commutatum</i> /Aglaonème	6						6
<i>Allium ursinum</i> /Ail des ours	2			6	1		9
<i>Anthurium spec.</i> /Flamant-rose	6						6
<i>Arum maculatum</i> /Arum tacheté	22			2			24
<i>Atropa belladonna</i> /Belladone	10	1		6	3	1	21
<i>Begonia spec.</i> /Bégonias	4						4
Cactaceae/Cactacées	10			7	1		18
<i>Clivia miniata</i> /Clivie	8						8
<i>Convallaria majalis</i> /Muguet	42	2					44
<i>Cotoneaster horizontalis</i> / Cotonier horizontal	22	4		1			27
<i>Daphne mezereum</i> /Daphné	14	1		4			19
<i>Datura spec.</i> /Daturas	3	1		3		1	8
<i>Dieffenbachia seguine</i> /Dieffenbachie	37	4		7	2		50
<i>Digitalis spec.</i> /Digitales	1			3			4
<i>Euonymus europaeus</i> /Fusain d'Europe	11						11
<i>Euphorbia spec.</i> /Euphorbes	32	3		23	1		59
<i>Ficus spec.</i> /Figuiers	19	1					20
Fougères div.	5	1					6
<i>Hedera helix</i> /Lierre	15	2		1			18
<i>Heracleum mantegazzianum</i> /Berce géante	4		1	9	1		15
<i>Hippeastrum vittatum</i> /Amaryllis	7	1					8
<i>Ilex aquifolium</i> /Houx	23						23
<i>Laburnum anagyroides</i> /Cytise	11	4					15
<i>Ligustrum vulgare</i> /Troène	25	1					26
<i>Lonicera spec.</i> /Chèvrefeuilles	19						19
<i>Mahonia aquifolium</i> /Mahonie à feuilles de houx	8	1		1			10
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> /Narcisses	15	4		7	2		28
<i>Nerium oleander</i> /Laurier-rose	12			4			16
<i>Parthenocissus quinquefolia</i> /Vigne vierge	6						6
<i>Philodendron spec.</i> /Philodendrons	19						19
<i>Physalis alkekengi</i> /Alkékenge	4						4
<i>Phytolacca americana</i> / Phytolaque américaine	2			2			4
<i>Prunus spec.</i> /Prunier, cerisier, amandier, abricotier etc.	44	4		2	2		52
<i>Pyracantha coccinea</i> /Pyracantha, buisson ardent	10	1					11

Plantes (fin)

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Ranunculus spec./Renoncules	6						6
Rhododendron simsii/Azalée	4						4
Sambucus spec./Sureau	19	3		20			42
Schefflera spec.	7						7
Scindapsus aureus	3				1		4
Solanum spec./Morelles	17	2					19
Sorbus aucuparia/Sorbier des oiseleurs	2	2		1			5
Symphytum officinale/Consoude officinale				1	3		4
Symphoricarpos albus/Symphorine	4	1					5
Taxus baccata/If	55	1		2	1		59
Thuja occidentalis/Thuja du Canada	6			3		1	10
Tulipa spec./Tulipes	5			3			8
Viburnum opulus/Boule de neige	14						14
Viscum album/Gui	5				1		6
Yucca aloifolia/Dague espagnole, Yucca	10	1		2			13
Plantes diverses	112	6		21	6		145
Baies n.p.	48	4		3			55
Eau de vases	6			4	1		11
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	31	3		9	2	1	46
Total	836	60	1	157	28	4	1086

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

4.2 Animaux venimeux

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Abeilles, guêpes, frelons	11	1		23	1	2	38
Serpents venimeux	2	2		3	4	2	13
Serpents non précisés	2	1		4	4	2	13
Poissons venimeux				1	1		2
Faune marine diverse					1		1
Divers (y compris rage suspectée)	16			30	1		47
Total	31	4	0	61	12	6	114

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

4.3 Aliments

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Aliments à toxicité inhérente							
Champignons identifiés (voir ci-dessous)	18	5		89	38	6	156
Champignons non-identifiés	68	12		103	19	2	204
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	62	3		131	10	1	207
Aliments moisiss	4			10			14
Divers (y compris les intoxications douteuses)	41	3		33	4		81
Total	193	23	0	366	71	9	662

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

Champignons identifiés

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Agaricus spec./Agarics	2	1		25	10		38
Amanita muscaria/Amanite tue-mouches				5	1	1	7
Amanita phalloides/Amanite phalloïde	1			2	1	2	6
Amanita spec./Amanites		1		2	1		4
Boletus edulis/Cèpe de Bordeaux	4			18	1		23
Boletus satanas/Cèpe diabolique	1	1		2	3	1	8
Boletus spec./Bolets	1			4	3		8
Cantharellus cibarius/Chanterelle				8	2		10
Clitocybe nebularis/Clitocybe nébuleux	1			4			5
Coprinus spec./Coprins	2			2	4		8
Morchella esculenta/Morille pseudoadnée				4			4
Psilocybe spec./Psilocybes				2		2	4
Rhodophyllus spec./Entolomes	2	1		3	8		14
Tricholoma spec./Tricholomes				1	2		3
Divers	4	1		7	2		14
Total	18	5	0	89	38	6	156

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles



**Bei
Knollenblätter-
pilzvergiftung**

Legalon® SIL

Legalon® SIL

Zusammensetzung: 1 Durchstechflasche mit 598,5 mg Trockensubstanz enthält: Silibinin-C-2',3-dihydrogensuccinat, Dinatriumsalz 528,5 mg (entsprechend 350 mg Silibinin). **Anwendungsgebiet:** Leberintoxikation durch Knollenblätterpilze. **Nebenwirkungen:** In einzelnen Fällen kann es während der Infusion zu Hitzegefühl (Flush) kommen. **Darreichungsform und Packungsgröße:** Packung mit 4 Durchstechflaschen Trockensubstanz DM 1.036,60 m. MwSt.

Stand: Januar 91

MADAUS AG, Köln



ARZNEIMITTEL
AUS NATURSTOFFEN

LEGALON^R SIL in Amanita phalloides intoxication

Post-marketing results

A. Strenge-Hesse, MADAUS AG, Medical department

Introduction: Intoxication with the deathcap fungus, whose most relevant toxin for humans is α -amanitin, causes severe liver damage leading to high mortality (20-30%) (1). A clear decrease in letality could be observed since introducing silibinin (LEGALON SIL/MADAUS AG, Köln, Germany) in the pharmaceutical therapy of acute intoxication with amanita phalloides.

Method: In a post-marketing survey, case records of 92 patients intoxicated with deathcap fungus collected from various European hospitals from 1983-1990 could be analyzed retrospectively. The diagnosis was based on the patient's history, gastrointestinal symptoms, laboratory parameters like GPT and prothrombin (Quick). In 2/3 of the patients the diagnosis could be confirmed either by identification of fungus remnants or by radioimmunological analyzes of α -amanitin in serum or urine.

Results: 67 of the patients reported a typical gastrointestinal symptom complex (diarrhea with vomiting or additional nausea and abdominal cramps respectively), 19 patients one of these symptoms when admitted to the hospital; only 6 patients had no symptoms. Positive fungus identification or toxin detection could be verified in 53 patients; among these were 14 patients without the typical symptom complex.

The therapeutic regimen consisted of primary toxin elimination, supportive treatment in the course of intensive care, measures of secondary toxin elimination and antidote therapy with silibinin either as monotherapy (SIL, n=22) or in combination with a β -lactam antibiotic (SIL+ β -lactam antibiotic, n =70).

The degree of severity of intoxication as measured by plasma GPT and prothrombin (Quick) - slightly modified from (2) - as well as the period between fungus ingestion and start of SIL-infusion were similar in both the silibinin and silibinin/ β -lactam antibiotics group (Tab.1).

The essential result is a mortality rate of 7.6 % which is lower than results from earlier studies, when silibinin was not a consistent part of the therapeutic regimen (2). All patients in the SIL group survived. The 7 patients who died received the first SIL infusion several hours later than the surviving patients (74 ± 57 vs. 41 ± 27 h).

Summary: Silibinin represents a safe and effective therapeutic agent for the treatment of deathcap fungus poisoning provided that the infusion is started within 48 hours post-ingestion, preferably as early as possible.

Severity of intoxication	Treatment groups	
	SIL	SIL \pm β -lactam antibiotic
at hospital admission (%)		
mild	26	49
moderate	55	34
severe	18	17
at onset of SIL (%)		
mild	27	23
moderate	41	38,5
severe	32	38,5
Start of treatment after fungus ingestion (hours, $x \pm$ SD)	44 ± 33	44 ± 32
Dosage of SIL (mg/kg KG/day; $x \pm$ SD)	25 ± 11	23 ± 9
Duration of SIL treatment (h, $x \pm$ SD)	123 ± 70	103 ± 59
Hospital stay (days, x; min./max.)	12 (4/36)	10 (1/36)
Number of deceased patients (n)	0	7

Literature	1. Alder AE (1961)	Dtsch. med. Wschr. 86: 1121-1127
	2. Hruby K, Csomos G, Thaler H	In: Aktuelle Intensivmedizin I (Ed. E. Deutsch et al.): Der klinische Einsatz von Silibinin bei der Knollenblätterpilzvergiftung, Schattauer Verlag Stuttgart, N. York 1984, 267-272
	3. Hruby K (1987)	Knollenblätterpilzvergiftung, Intensivmed 24: 269-274

Centre Suisse d'Information Toxicologique

Appels urgents

Jour et nuit

01 251 51 51

Autres appels

01 251 66 66

Téléfax

01 252 88 33

Adresse

Klosbachstrasse 107, 8030 Zurich



Important en cas d'urgence

Qui

Age, poids, sexe de la victime, numéro de téléphone.

Quoi

Description exacte du toxique, indications de l'emballage.

Combien

Evaluer soigneusement la quantité maximum qui a pu être absorbé.

Quand

L'heure de l'ingestion est-elle sûre ou supposée?

Quoi d'autre

Premiers symptômes? (p.ex. toux, vomissements, convulsions, somnolence).
Premières mesures? (si des soins ont déjà été administrés, ils peuvent influencer la suite du traitement).

Premiers secours

Après ingestion de substances toxiques

Donner à boire de l'eau (le lait est généralement contre-indiqué).
Ne provoquer des vomissements que dans certains cas (v. page de droite).

Après inhalation de gaz, vapeurs, fumées

Apport d'air frais, couvrir chaudement la victime, éviter qu'elle s'agite.
Dans les locaux fermés, protection du sauveteur.

Après éclaboussures dans les yeux

Rincer immédiatement et pendant au moins 10 min. l'oeil touché à l'eau doucement courante (maintenir les paupières largement ouvertes).

Après contact cutané

Enlever les vêtements souillés, rincer la peau à l'eau.
Si la peau est intacte, compléter par un nettoyage soigneux au savon et à l'eau.



En cas de perte de conscience

Coucher la victime sur le côté, la tête tournée vers le bas; appeler un médecin.
Ne rien donner à boire, ne pas essayer de faire vomir.

En cas d'arrêt de la respiration

Respiration artificielle selon la méthode que l'on connaît le mieux (ne pas pratiquer le "bouche-à-bouche" en présence de cyanures (odeur d'amande)).

Technique de la respiration artificielle "bouche-à-nez"

Installer si possible la victime sur le dos, nuque fléchie en arrière en pressant la mâchoire inférieure contre la mâchoire supérieure.

Insufflation par la bouche grande ouverte dans le nez (ou dans la bouche si le nez est obstrué). Reprendre de l'air en observant l'expiration de la victime.

Si la respiration spontanée de la victime ne revient pas après deux insufflations, poursuivre à raison de 12 à 15 ins./min. (30 chez l'enfant en bas âge) jusqu'à l'arrivée du médecin.

Contrôler la respiration (mouvements du thorax, air expiré).

Sur ordonnance téléphonique

Vomissements provoqués

Provoquer des vomissements sans ordonnance médicale n'est indiqué que dans les cas suivants:
si le poste de téléphone le plus proche est éloigné de plus d'un quart d'heure
s'il ne s'agit ni d'acides, ni de bases, ni de solvants, ni de détergents
si l'intoxiqué n'est pas somnolent, inconscient ou secoué par des convulsions.

Enfants en bas âge

Faire boire beaucoup d'eau, de jus de fruits ou de sirop, puis placer l'enfant en travers sur les genoux, le visage tourné vers le sol.
S'il ne vomit pas spontanément, chatouiller légèrement l'arrière-gorge.
Si un sirop vomitif est disponible, il ne doit être utilisé que sur ordonnance médicale.

Enfants en âge scolaire et adultes

Faire boire rapidement un à deux verres d'eau salée (2 cuillères à café de sel par verre).
Ensuite, chatouiller légèrement l'arrière-gorge.



Charbon médical

Le charbon médical neutralise de nombreux toxiques et médicaments.
Il est disponible sous plusieurs formes.
Le pharmacien vous conseillera.
Si l'on dispose de comprimés, il convient de les réduire préalablement en poudre.
Posologie de charbon médical granulé: pour l'enfant en bas âge trois cuillères à café dans un verre d'eau; pour adultes trois cuillères à soupe.

Le charbon médical est recommandé pour toute pharmacie familiale.

Laxatif

Dans certains cas, le médecin recommandera un laxatif. Le sulfate de soude, que l'on trouve en pharmacie, est un produit très efficace.
Les enfants en bas âge en recevront une cuillère à café dans un peu de liquide, les adultes deux cuillères à soupe.

Services principaux du Centre

Consultations jour et nuit

Plus de 25 000 consultations pour les médecins et le public par an.

Autres services

Renseignements par écrit, Recherches de littérature, Procuration d'antidotes.
Expertises, Thèses.
Publications dans les organes professionnels.

Communications

Communication d'incidents graves aux autorités et à l'industrie.
Travail en commissions.
Cours, conférences et aide aux instructeurs.
Edition de feuillets d'information.
Renseignements et services pour les médias.



Organisation

Personnel

Les services principaux du Centre sont rendus par des médecins spécialement formés.

Infrastructure

Le Centre dispose d'une documentation exceptionnelle
(produits en cause, expériences, littérature, banque de données externes).

Soutiens

Le Centre Suisse d'Information Toxicologique est une fondation qui reçoit des cantons près de 50 pourcent de ses fonds. Les organisations fondatrices et de soutien sont la Société suisse de pharmacie, la Société suisse des industries chimiques et la Fédération des médecins suisses.

De nombreuses organisations privées et beaucoup de particuliers soutiennent eux-aussi le "Tox".

Tous les renseignements en urgence sont gratuits. Les dons sont cependant les bienvenus (compte de chèques postaux 80-26074 Zurich).

Substances chimico-techniques et professionnelles (fin)

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Diluants pour résines synthétiques et colorants				10	1	1	12
Durcisseurs	6			12	4		22
Explosifs				25		1	26
Gaz et produits d'ensilage	1			1			2
Lubrifiants	13	4		4	1		22
Matières plastiques	2			13	3	1	19
Métaux							
alliages de Pb ou de Hg				4			4
autres alliages	2			16	3		21
Produits de nettoyage	3			20	8	3	34
Produits de soudure (y compris vapeurs)	5	3		28	16	2	54
Réactifs de laboratoire	14	1		16	4		35
Sel pour les routes	3	1					4
Solvants industriels	19	1		67	17	9	113
Autres produits industriels et professionnels	9			31	8	4	52
Gaz irritants				17	6		23
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail	20	2		94	50	9	175
Associations	5		1	20	8	3	37
Total	193	31	2	593	197	51	1067

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle et non-professionnelle. Certains cas d'intoxications au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits domestiques).

4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégivrants etc.)	34	6		22	8	2	72
Allume-feux: liquides	45	17	3	17	15	4	101
solides	31	3		2	1		37

Produits domestiques (suite)

Articles de ménage	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Produits de nettoyage							
pour cuisinières et fours	23	2	2	11	2	1	41
détachants	13			2	1		16
pour dentures	1			10	1		12
essence de térébenthine, succédanés	14	2		6	2		24
pour fers à repasser	1			2			3
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	181	16		18	2		217
pour métaux divers	17	2		8	6	1	34
produits polyvalents	87	19		19	6		131
contre la rouille	3	1		3	1		8
pour sols (excepté la térébenthine)	5	2		6	4	1	18
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	22	3	3	43	13	2	86
solvants nitrosés	32	8		16	10	1	67
pour tapis et capitonnage	13			1	1		15
pour la vaisselle: à emploi manuel	193	18		44	4		259
pour la vaisselle: pour automates	130	11		13	2		156
pour verres de contact	9			2	2		13
pour vitres	38	1		7	2		48
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	54	6		16	5	1	82
Divers	56	4		30	7	1	98
Produits de photographie et de photocopie	2			17	1		20
Purificateurs de l'air	32	4		4			40
Divers (cas isolés)	39	18		24	20	1	102
Associations de plusieurs produits	13			9	9	7	38
Produits non identifiés		1			1		2
Cas anodins							
Allumettes et boîtes d'allumettes	7						7
Contenu de thermomètres	17	1		15	1	1	35
Corps étrangers	48	3		22	1	1	75
Matériaux d'emballages	2	2					4
Siccatifs	5			1			6
Total intermédiaire	2463	244	10	895	233	40	3885

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

Produits domestiques (fin)

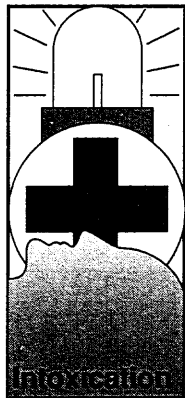
Produits anti-parasites	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Algicides	9						9
Fongicides	13	2		16			31
Formicides	45	4	1				50
Herbicides	15	1		20	11	1	48
Insecticides							
produits antimites	32			1	1		34
divers (surtout organophosphorés)	76	8		76	24	3	187
Mordants pour grains, semences traitées	11						11
Produits pour éloigner les insectes	38	2	1	2	1		44
Produits contre escargots et limaces	14			1	1		16
Rodenticides	47	5		26	4	2	84
Divers	10	1		22	3		36
Total intermédiaire	310	23	2	164	45	6	550
Total produits domestiques	2773	267	12	1059	278	46	4435

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Chlore et ozone de piscines	2	5	1	25	9		42
Gaz lacrimogène	3			11	7	2	23
Gaz de fosse à purin	4			1			5
Gaz nitrosés				10	3		13
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)		1		14	4	4	23
Propane, méthane, butane	1			8	2	2	13
Autres	1			24		1	26
Total	11	6	1	93	25	9	145

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles



ANEXATE®

flumazénil

Premier antagoniste spécifique des benzodiazépines

Emploi

Titration minutieuse afin d'assurer un réveil paisible et afin d'éviter des réactions de sevrage (préservant l'effet anxiolytique de la benzodiazépine). Dose initiale: 0,3 mg i.v. suivie d'injections supplémentaires dans les 60 secondes jusqu'à une dose totale de 2 mg

En cas de **symptômes de sevrage**, il convient d'injecter lentement par voie i.v. 5 mg de Valium® Roche (diazépam) ou 5 mg Dormicum® (midazolam)

- Perfusion

- l'Anexate peut être dilué avec du chlorure de sodium à 0,9%, du chlorure de sodium à 0,45%
 - +glucose à 2,5% ou glucose à 5%
 - une perfusion i.v. de **1-4 ml/h**
 - s'est avérée efficace
- Dose d'entretien: 0,1-0,4 mg/h

Elimination de l'effet central des benzodiazépines (p. ex. dépression respiratoire)

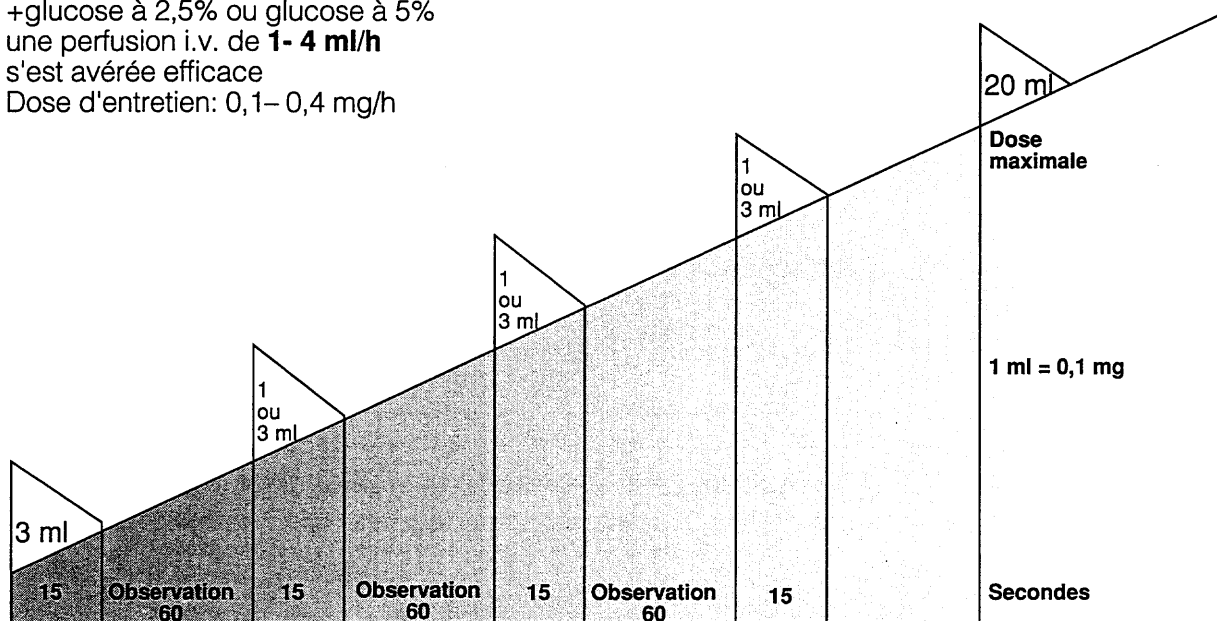
Suppression de l'**effet synergiste** dû à une association des benzodiazépines avec d'autres substances (alcool, antidépresseur, etc.)

Possibilité de **questionner le patient** et de poursuivre un traitement approprié

Analyses toxicologiques sanguines, urinaires et du contenu gastrique évitées

Pas d'intubation et de ventilation mécanique

Lavage gastrique facilité ou évité



Pour une information détaillée concernant la composition, les indications, les effets secondaires, la posologie et les précautions, veuillez consulter le prospectus de conditionnement.

Présentation:

Ampoules à **5 ml (0,5 mg)** et **10 ml (1 mg)**



F. Hoffmann-La Roche SA
Bâle
Pharma Suisse

4.7 Médicaments

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Agents diagnostiques				1		1	2
Analeptiques	12			2			14
Analgésiques (antiphlogistiques)							
à base de paracétamol	44	2		38	16	1	101
à base de salicylés	21	1	1	41	14	1	79
à base d'opiacés	3	2		22	15	6	48
combinés	44	3	1	36	20		104
divers	7			12	10	1	30
Anesthésiques locaux		1	1	5	1	2	10
Anorexigènes	10	5		10	11	4	40
Anthelminthiques	4			3			7
Antiacides, antiulcéreux	5			11			16
Antiallergiques (antihistaminiques)	76	16		11	5	1	109
Anti-asthmatiques	31	10		7	6	1	55
Antibronchitiques (usage externe)	67	3	1				71
Anticoagulants	15	1		5	1		22
Antidiabétiques	2	1		1	1	1	6
Antidiarrhoïques	24			4			28
Antidotes				1			1
Antiémétiques	17	10	1	9	3		40
Antiépileptiques	18	7		34	26	5	90
Antimigraineux							
à base d'ergotamine	4	1	1	10	4		20
divers	1	1		2	1		5
Antimycotiques	26	1		7	3		37
Antiparasitaires	4			1			5
Antiparkinsoniens	3	1		5	2	1	12
Antipyrétiques, antigrippaux	13	3		5			21
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	97	12		72	20	10	211
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	150	26	2	27	9	1	215
Cardiotoniques							
Béta-bloquants	16			15	3		34
Digitaliques	8	1	1	8	2	3	23
Antiarhythmiques	8			4	1	1	14
divers	3						3
Chimiothérapeutiques							
Antibiotiques	39			24	6		69
Sulfonamides	4	1		11	1		17
Antiprotozoaires	3	2		6	1		12
Cytostatiques	3			4	1		8
Tuberculostatiques				1	1		2
divers	1			2			3
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies	3						3

Digitalis-Antidot BM

Das neue Therapieprinzip für Patienten mit schwerer Digitalisintoxikation

Was ist Digitalis-Antidot BM?

Die Ausgangssubstanz für Digitalis-Antidot BM sind vom Schaf gewonnene Immunglobuline (IgG), die sich spezifisch nach Injektion von Digoxin/Proteinkonjugaten gebildet haben.

Wegen ihres hohen Molekulargewichts besitzen Immunglobuline bei heterologer Anwendung starke immunologische Eigenschaften. Um die antigenbindende Wirkung zu nutzen, die immunogene jedoch zu vermeiden, bedient man sich eines «Tricks». Durch enzymatische Prozesse (Papaineinwirkung) wird das Globulin getrennt in den Fc-Anteil, verantwortlich für die komplement-aktivierende und allergene Wirkung, und in die beiden Fab-Anteile (Fragments antigen binding), die für die Bindung des Antigens verantwortlich sind. So ist

auch der wissenschaftlich gebrauchte Terminus Digitalis-Antitoxin vom Schaf (Fab) zu verstehen.

Die Vorteile der Fab-Fragmente gegenüber den kompletten Immunglobulinen bei Behandlung einer Glykosidintoxikation sind:

- **rascher Wirkungseintritt**
- **bessere Verträglichkeit infolge fehlender Komplementaktivierung durch Fab und geringere Gefahr der Allergisierung**
- **schnellere Elimination infolge der Nierengängigkeit der Glykosid-Fabkomplexe**

Médicaments (suite)

	Enfants			Adultes			Total
	O	L	GM	O	L	GM	
Désinfectants							
à usage externe	56	6	2	29	4	1	98
à usage interne	3	2		6		1	12
Diurétiques	5	3		1	3		12
Hormones							
Contraceptifs oraux	14			7	1		22
Cortisone et dérivés	12	1		7	1		21
divers	23	4		2	3		32
Huiles volatiles (évtl. associées)	88	10		16	4	1	119
Hypnotiques							
à base de benzodiazépines	27	9		144	83	30	293
à base de diphénhydramine	2	1		41	40	11	95
à base de barbituriques	6		1	24	5	12	48
à base de méthaqualone				5	3		8
combinés				13	7	5	25
divers	1			12	10	1	24
Laxatifs	8	3	1	7	3		22
Médicaments contre la goutte	3		1				4
Narcotiques				1			1
Odontologiques	3			2			5
Préparations à base de fer	17	2		1	3		23
Préparations utilisées en							
dermatologie	95	14		19	5	2	135
gastro-entérologie	18			2	1	1	22
gériatrie, roborants	7	1		4			12
gynécologie (hormones excl.)	23	2		8	2		35
ophtalmologie	15	1	1	4			21
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool	3			12	5		20
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	278	44		20	3		345
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopatiques)	16	7					23
Produits vasculaires							
Hypertenseurs	24	1		5	8		38
Vasodilatateurs	21	3		5	3	2	34
Phlébotoniques	12	1		5	1	2	21
Vasoconstricteurs	10			1	5		16
Produits à usage vétérinaire	13	3		7	5	2	30
Psychopharmaceutiques							
Amphétamines et apparentés				1	1	1	3
Antidépresseurs (tricycl. en partic.)	28	9	1	90	68	41	237
Neuroleptiques	16	6	4	72	57	12	167
Tranquillisants							
dérivés de la benzodiazépine	66	28	4	210	144	16	468
autres	10	5		32	25	5	77

Médicaments (fin)

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Sédatifs neurovégétatifs	22	3		59	22		106
Sérums, vaccins	8			7	2		17
Spasmolytiques	18	2	1	12	6		39
Vitamines, calcium, minéraux	56	2		9	4		71
Cas anodins							
Produits contre la carie dentaire	71	14					85
Préparations homéopathiques	61	1		12	2	1	77
Edulcorants	5			2			7
Divers	18		1	10	5	2	36
Médicaments non identifiés	12			17	5	1	35
Associations de plusieurs produits							
sans alcool	85	24	7	364	293	147	920
avec alcool				64	48	27	139
Total	2065	323	33	1828	1074	364	5687

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM = intoxications graves ou mortelles

Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques et aux somnifères.

4.8 Cas mal précisés

	Enfants			Adultes			Total
	0	L	GM	0	L	GM	
Total	17	2	1	57	1	2	80

0 = sans symptômes ou sans précisions, L = intoxications légères, GM; = intoxications graves ou mortelles

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	6786	1373	8159	58,8
Intoxications volontaires	45	2864	2909	20,9
Intoxications et allergies alimentaires	85	405	490	3,5
Intoxications sur le lieu de travail	3	556	559	4,0
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	37	209	246	1,8
Confusions	94	338	432	3,1
Surdosages accidentels	64	62	126	0,9
Intoxications par toxicomanie	1	254	255	1,8
Première expérience avec la drogue	5	50	55	0,4
Mauvaises plaisanteries	24	41	65	0,5
Cas divers ou inclassables	146	448	594	4,3
Total	7290	6600	13890	100 %

Situations			Intoxications graves ou mortelles	
	Nombre total	en %	Nombre	en %
Accidents	8159	58,8	118	1,4
Intoxications volontaires	2909	20,9	394	13,5
Autres	2822	20,3	70	2,5
Total	13890	100 %	582	4,2

Cyanokit^(R)

Préparation anti-cyanure

Forme et présentation

Ce kit contient 3 flacons, 2 nécessaires de transfert et 1 dispositif pour perfusion.

Composition

flacon no 1:	Hydroxocobalamine base lyophilisée	4g
flacon no 2:	Thiosulfate de sodium	8g
	Sulfite de sodium	0,32g
	Eau PPI qsq	80ml
flacon no 3:	solution injectable de glucose à 5 pour cent	220ml

2 nécessaires de transfert stériles apyrogènes (radio stérilisés)

1 dispositif pour perfusion avec embout verrouillable stérile apyrogène (radio stérilisé).

Propriétés

L'hydroxocobalamine réagit avec l'ion cyanure pour former de la cyanocobalamine, complexe stable (vitamine B12 atoxique), éliminé dans les urines. La présence de thiosulfate de sodium potentialise cette action, en accélérant l'élimination des cyanures sous forme de thiocyanates urinaires.

Indications

Traitement d'urgence des intoxications par les cyanures minéraux ou organiques.

Mises en garde

Ce produit contient des sulfites qui peuvent éventuellement entraîner ou aggraver des réactions de type anaphylactiques. De même, exceptionnellement, l'hydroxocobalamine a pu être la cause d'effets indésirables de type allergique (possibilité de réaction de type anaphylactique).

Posologie

En règle générale, utilisation d'un kit. En cas d'effet antidote incomplet, un deuxième kit peut être administré sans inconvénient. Il n'y a pas à craindre de surdosage.



Groupe L'ipha

Laboratoires **ANPHAR ROLLAND** - Division Internationale
34, rue Saint Romain, 69379 Lyon Cedex 08 - France

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 75% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données pour la statistique suivante dans 4357 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1323	30,4 %
bénins	2452	56,3 %
graves	561	12,8 %
mortels	21	0,5 %
Total	4357	100 %

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Victimes	Circonstances
Amanita phalloides/Amanite phalloïde	77 ans, f.	Accident
Amitriptyline	36 ans, f.	Suicide
Amitriptyline, bromure de butylscopolamine	60 ans, m.	Suicide
Amitriptyline, oxazépam	45 ans, f.	Suicide
Amobarbital, papavérine, salicylamide, sécobarbital	57 ans, f.	Suicide
Chloroquine, alcool	37 ans, m.	Suicide
Chlorprothixène, triazolam, (imipramine)	59 ans, m.	Suicide
Cyanure d'or et potasse, Clomipramine	25 ans, f.	Suicide
Dextropropoxyphène	32 ans, m.	Suicide
Diazinon, 2-Propanol (*)	adulte, f.	Suicide
Digoxine	4 semaines, m.	Accident?
Dihydroergotamine, propyphenazone, caféine, chlormezanone	37 ans, f.	Suicide
Flupenthixol, mélitracène, prazépam (*)	30 ans, f.	Suicide
Lévopromazine (*)	28 ans, f.	Suicide
Maprotiline (*)	adulte, f.	Suicide
Marpotiline (*)	14 ans, f.	Suicide
Maprotiline, chlorzoxazone, paracétamol (*)	adulte, f.	Suicide
Méthaqualone, prométhazine, lorazépam et div. (*)	43 ans, f.	Suicide
Pentobarbital (*)	47 ans, m.	Suicide
Pentoxiphylline (*)	88 ans, f.	Suicide
Sanum German	6 ans, m.	?
Total	21 cas mortels (dans 9 cas communication post mortem*)	

Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du Centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification n'ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1990

No.ICD	Accidents	Hommes	Femmes	Enfants	Total
852.60	Anticoagulants	1			1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	90	25		115
854.00	Barbituriques	1			1
854.90	Sédatifs et hypnotiques divers	4			4
857.10	Tonicardiaques	1	4		5
857.40	Vasodilatateurs	1			1
859.80	Agents pharmacologiques divers	1	2		3
860.00	Alcool	17	9		26
868.01	Champignons		1		1
872.00	Divers gaz utilitaires	1			1
874.00	Oxyde de carbone provenant de la combustion incomplète de combustibles domestiques	1	2		3
875.00	Oxyde de carbone de sources div.	2			2
876.00	Anhydride carbonique (émanant de caves de fermentation, de silos, etc.)	2			2
876.04	Gaz et vapeurs divers	4	1		5
Total	Accidents	126	44	-	170

No.ICD	Suicides	Hommes	Femmes	Enfants	Total
950.01	Cyanures	4	2		6
950.02	Stupéfiants	13	5		18
950.03	Somnifères	31	48	1	80
950.04	Analgésiques	1	1		2
950.05	Sédatifs	9	13		22
950.06	Substances corrosives		2		2
950.09	Diverses substances solides et liquides	42	34		76
952.00	Gaz d'échappement	56	10		66
952.09	Gaz divers	1	2		3
Total	Suicides	157	117	1	275

No.ICD	Délits	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Total	Solides, liquides ou gaz	-	-	1	1

No.ICD.	Cas indéterminés	Hommes	Femmes	Enfants	Total
980.00	Substances solides ou liquides	122	39	-	161

Les adolescents de 15 à 19 ans sont joints aux adultes.

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une **intoxication aiguë** en 1990 s'élève donc à **607** (année précédente: 519). Ce sont surtout les accidents aux opiacés et les cas indéterminés qui ont fortement augmenté. Les morts par la drogue sont contenus dans diverses rubriques, et il n'est pas possible d'en faire le total. Selon la définition de la police, il s'agirait de 280 cas (année précédente: 248).

Il reste toujours difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les **effets toxiques chroniques**. L'abus du tabac, selon les estimations de l'Office fédéral de la santé, jouerait le rôle principal. Ces cas ne sont pas chiffrables dans les feuilles de statistique de l'Office fédéral de la statistique, mais l'on y trouve en revanche 712 décès attribués à l'alcoolisme (année précédente: 696). L'abus chronique d'analgésiques est signalé dans 127 cas (année précédente: 97).

Für Ihre Fachbibliothek

Gossweiler-Brunner

Vergiftungen beim Kleinkind

Erkennen · Behandeln · Verhüten
1990. XIV, 194 S., 30 Abb., 12 Tab.,
kt. DM 24,80

Ludewig/Lohs

Akute Vergiftungen

Ratgeber für toxikologische
Notfälle

7., erw. u. neugestaltete Aufl. 1988.
665 S., 64 Abb., Ln. DM 58,-

Stötzer

Grundlagen der Arzneimittel- Toxikologie

1989. XVI, 345 S., 52 Abb.,
56 Tab., kt. DM 68,-

Flammer

Differentialdiagnose der Pilzvergiftungen

1980. XVIII, 92 S., 14 farb. Abb.,
3 Tab., kt. DM 36,-

Weber

Taschenbuch der unerwünschten Arzneiwirkungen

Ein Nachschlagewerk für die
tägliche Praxis

2., völlig Neubearb. u. stark erw.
Aufl. 1988. VIII, 948 S.,
geb. DM 98,-



Schwabe/Paffrath

Arzneiverordnungs-Report '90

Aktuelle Daten, Kosten, Trends
und Kommentare

1990. XII, 548 S., kt. DM 32,-

Preisänderungen vorbehalten

GUSTAV FISCHER VERLAG


BONIS ARTIBUS
SEMPER

Stuttgart
New York

Publications

No. de
commande

	Rapport annuel 1990. Ed. Centre Suisse d'information toxicologique, Zurich (1990)	0-90
Gossweiler B. Huber A. Meier-Abt P.J. Rowedder E.	Accidental ingestion of low-viscosity petroleum distillates in children - an analysis of 524 cases. Abstracts International Congress EAPCCT, Milano 162 (1990)	1-90
Gossweiler B.	Amalgam - falscher Alarm? Selecta (3), 119 (1990)	2-90
Gossweiler B. Meier-Abt P.J.	Wirksamkeit des Benzodiazepin-Antagonisten Flumazenil (Anexate®) bei akuten Vergiftungen. Schweiz. Medizinische Wochenschrift 120 (Suppl. 32 II), 33 (1990)	3-90
Gossweiler B. Nisoli A.	Antidotes contre les intoxications. Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique 37, 582-590 (1990) (a,f,i)	4-90
Gossweiler B. Meier-Abt P.J.	Efficacy of flumazenil in acute poisoning. Abstracts International Congress EAPCCT, Milano 28 (1990)	5-90
Gossweiler B.	Intoxications chez l'enfant par quelques anti-inflammatoires non stéroïdiens. L'intoxication chez l'enfant, Lacassagne, Lyon 105-110, (1990)	6-90
Gossweiler B.	Vergiftungen beim Kleinkind. Erkennen - Behandeln - Verhüten Gustav Fischer Verlag Stuttgart (1990)	7-90
Jaspersen-Schib R.	Haut- und schleimhautschädigende Pflanzen. Schweiz. Apotheker-Zeitung 128 (10), 276-279 (1990)	8-90

Josef Velvart

Huber
Sachbuch Medizin

Gift im Haushalt

Erste Hilfe bei Unfällen mit Haushaltsprodukten

1991, etwa 400 Seiten, Tabellen, kartoniert etwa Fr. 24.— / etwa DM 29.80

In Küche, Bad, WC, Garten, Garage lauern die Giftstoffe:

Bei Säuglingen und Kleinkindern führen vor allem Kosmetika, Reinigungs- und Putzmittel aber auch Zigaretten zu Vergiftungen.

Im vorliegenden Buch finden Sie genaue Weisungen, wie Sie bei Unfällen mit Haushaltsprodukten vorgehen sollen. Die Erste Hilfe ist Schritt für Schritt gut verständlich dargestellt. Bei Unfällen oder Vergiftungen mit Haushaltsprodukten ist man nicht selten erregt, nervös.

Deshalb brauchen Sie genaue Empfehlungen für ein rasches und richtiges Handeln.

In einem besonderen Kapitel ist der notwendige Vorrat an Medikamenten-Gegengiften aufgelistet.

Angaben über den Gefährdungsgrad der einzelnen Produkte erleichtern Ihnen deren sachgemäße Aufbewahrung; so müssen z. B. gefährliche Substanzen für Kleinkinder unerreichbar sein.

Pressestimme

«Das Buch füllt eine Lücke aus, so daß man sich fragen muß, warum es beim Eindringen der Chemie in den Haushalt nicht schon lange geschrieben worden ist.»

(Zeitschrift für Lebensmittelforschung)



Verlag Hans Huber, Bern Göttingen Toronto

Publications (fin)No. de
commande

Jaspersen-Schib R.	Plantes vénéneuses et décorations d'hiver. Journal suisse de pharmacie 128 (2), 27-31 (1990)	9-90
Jaspersen-Schib R.	Pyrrolizidinalkaloidhaltige Arzneipflanzen - wie gefährlich sind sie eigentlich? Schweiz. Apotheker-Zeitung 128 (25), 755-759 (1990)	10-90
Lorent J.P.	Das Schweizerische Toxikologische Informationszentrum. prüf mit (4), 34-35 (1990)	11-90
Meier-Abt P.J. Zeller C. Gossweiler B.	Age-Dependent Digoxin Toxicity. Proceedings LUX TOX, Luxemburg 293-296 (1990)	12-90
Merki F.	Dank an einen verdienten Kollegen. Schweiz. Apotheker-Zeitung 128 (3), 67-68 (1990)	13-90
Snopko I.	Intoxikationen mit Vesparax®. Dissertation Universität Zürich 171 S. (1990)	14-90
Velvart J.	Therapie akuter Vergiftungen. Schweizerischer Medizinalkalender 1990	15-90
Zeller C. Gossweiler B. Meier-Abt P.J.	Digoxin toxicity in children. Abstracts International Congress EAPCCT, Milano 161 (1990)	16-90
Zimmermann R.	Vergiftungsfälle bei Hund und Katze. Dissertation Universität Bern, 138 S. (1990)	17-90

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	534 956
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	270 000
Contribution des pharmaciens suisses	140 700
Contribution de la Fédération des médecins suisses	100 000
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthour-Assurances	50 000
Contribution de la CNA, Lucerne	40 000
Diverses (surtout dons individuels)	254 409
	<hr/>
Total recettes	1 390 065

Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	1 006 968
Locaux	86 333
Bureau et administration	73 978
Périodiques, livres	52 579
Acquisitions, entretien, rép.	51 356
Informatique	53 017
Téléphone et téléfax	24 018
Publications et rapport annuel	17 899
Frais de voyage	13 689
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	13 172
Divers	16 128
Mises en réserve	20 000
	<hr/>
Total dépenses	1 429 137

Déficit 39 072

Dons

Fr.

Galenica SA	15 000
Ville de Zürich	10 000
Fédération des coopératives Migros	10 000
Concordat des caisses-maladies suisse	6 000
Lever/Elida SA	5 000
Société des Vétérinaires Suisse	5 000
Nestlé SA	5 000
Schweizerische Lebensversicherungs- und Rentenanstalt	5 000
Coop Suisse	2 000
Fondation Ernst Göhner	2 000
Companie suisse de réassurance	2 000
Société Suisse d'odonto-stomatologie	2 000
Union des fabricants de savons et détergents de la Suisse	2 000
Vereinigung der landwirtschaftlichen Genossenschaftsverbände der Schweiz	2 000
Unione Farmaceutica SA	1 500
Verband der Schweizerischen Waren- und Kaufhäuser	1 500
3 M (Suisse) SA	1 000
Bayer (Suisse) SA	1 000
G. Streuli & Co. SA	1 000
Juvena SA	1 000
Merck (Suisse) E. SA	1 000
Nieuw Rotterdam Companie d'assurances	1 000
Pelikan Holding SA	1 000
Pentapharm SA	1 000
Sanitized SA	1 000
Sanofi Pharma SA	1 000
Schweizerische National-Versicherungsgesellschaft	1 000
Shell (Switzerland)	1 000
Uhlmann-Eyraud F. SA	1 000
Union Suisse des fabricants de vernis et de couleur	1 000
Visura Société Fiduciaire	1 000
Voigt & Co. SA	1 000

Fonds de jubilé

jusqu'au 31 mai 1991

Interpharma	50 000
OFAC	20 000
Association des Droguistes Suisse	20 000
Einkaufsverband der Zürcher Apotheker	10 000
Galenica Holding	10 000
Pharmaciens suisse	10 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	8 000
Spirig SA	6 000
Hefti SA, Fabrique chimique	5 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zürich"-Vita-Alpina	5 000
Nestlé SA	5 000
Sika SA	5 000
GABA International SA	3 000

Fonds jubilaire (fin)

	Fr.
Glaxo SA	3 000
Shell (Switzerland)	2 500
3 M (Suisse) SA	2 000
Acima SA pour l'industrie chimique	2 000
Boehringer Mannheim (Suisse) SA	2 000
BP (Switzerland) SA	2 000
Coop Suisse	2 000
IBM (Suisse) SA	2 000
Pfizer SA	2 000
Schweizerische Bankgesellschaft	2 000
Schweizerischer Bankverein	2 000
Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft	2 000
Schweizerische Kreditanstalt	2 000
Visura Société Fiduciaire	2 000
Wellcome SA	2 000
Zyma SA	2 000
Ares Services SA	1 500
Bioforce SA	1 500
Dispersa SA	1 500
Zürcher Kantonalbank	1 500
Alusuisse-Lonza Holding SA	1 000
Bachem Feinchemikalien SA	1 000
BASF (Suisse) SA	1 000
E. Merck (Suisse) SA	1 000
Eswa SA	1 000
Flawa Schweizer Verbandstoff- und Wattefabriken SA	1 000
Fluka Chemie SA	1 000
Société des Vétérinaires Suisse	1 000
Johnson Wax SA	1 000
Juris Druck und Verlag AG	1 000
Lundbeck SA	1 000
Mundipharma Pharmaceutical Co.	1 000
Nauer Fritz SA	1 000
Novo Nordisk Pharma SA	1 000
Pentapharm SA	1 000
RCC Holding SA	1 000
Reckitt & Colman SA	1 000
Schering (Suisse) SA	1 000
Schweizerischer Maler- und Gipsermeisterverband	1 000
Selectchemie SA	1 000
Staerkle & Nagler SA	1 000
STIA Pratteln SA	1 000
Thedra-Basel SA	1 000
Warner-Lambert (Suisse) SA	1 000

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engageant tout autant. Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

Zurich, 1991

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous.
- o Veuillez m'envoyer le catalogue de vos publications (1966 - 1990).
- o Veuillez envoyer à la même adresse les suivantes de vos publications:

- o Remarques, suggestions:

Signature

Adresse

Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
- 2 Autocollant
- 3 Structure et activité du TOX (organigramme)
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
- 5 Revue des médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës
(Tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand)
- 7 Rapport annuel
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport annuel (numéros de commande voir page 39 et 41). Les thèses peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale figurant ci-dessous, ou par téléphone (01/251 66 66).

Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich